

# 5@7 URB

Les conférences de l'Institut d'urbanisme



**14 février 2013 – 17h00**

Pavillon de l'aménagement, Salle 3110  
2940, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine  
Métro Université de Montréal

## UN URBANISME ENGAGÉ DANS L'ACTION PUBLIQUE

La pratique de l'urbanisme nécessite de comprendre les contraintes de bien des acteurs (citoyens, élus, fonctionnaires). Les urbanistes travaillent de près avec les autres professionnels de l'aménagement et les citoyens pour améliorer la qualité de vie dans nos villes. L'action de l'urbaniste ne prend pas place de façon isolée, elle doit évoluer avec toute cette panoplie d'acteurs, chacun ayant son mot à dire, un rôle différent, des droits et des devoirs, sur l'aménagement du territoire. Quelle forme prend aujourd'hui l'action de l'urbaniste, entre les consultations publiques, les visions des élus, les autres corps de métier et les promoteurs? Comment l'urbaniste nourrit-il sa pratique de ces nombreux échanges? L'urbaniste négocie-t-il une marge de manœuvre pour développer un projet urbain ou traduit-il uniquement le projet des élus? Apporte-t-il quelque chose de différent autour de la table des professionnels de l'aménagement?

Notre série de conférences vise cette année à mieux comprendre la pratique de l'urbanisme dans le cadre de l'action publique où les acteurs sont divers, dans leurs compétences, dans leur culture et dans leur pouvoir de décision.

### **SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT LUMIÈRE "LES CHEMINS DE LUMIÈRE" : CRÉER UNE LIGNE DE VIE À DIMENSION HUMAINE ENTRE PARIS ET SES COMMUNES LIMITOPHES**



Dans le cadre de cette conférence, Frédéric Moure, consultant en lumière naturelle et artificielle, présentera les "Chemins de Lumière", un projet qui se penche sur les grandes orientations d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière propre à respecter et à soutenir les objectifs qualitatifs établis par la Ville de Paris dans le cadre de la requalification urbaine de la couronne. Le projet propose de créer, à l'échelle de la ville, de ses grands axes de déplacement comme à l'échelle des modes de déplacements doux, des cheminements qui assurent un environnement nocturne de qualité dans les traversées entre les communes limitrophes et Paris, comme au sein des quartiers d'habitat et d'équipements publics. Le projet s'intègre aux projets en cours, notamment en créant une continuité avec le Tramway sur les Boulevards des Maréchaux, axe fédérateur du renouvellement de la couronne. Dans un souci de confort visuel, les

"Chemins de Lumière" proposent une nouvelle manière de considérer la perception des différentes typologies de sources lumineuses.